



Communiqué

Budget 2024: Priorités claires malgré l'inflation

Le budget 2024 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 76.5 millions à nouveau impacté par les effets de l'inflation (CHF 14.1 millions). Malgré le contexte incertain, la Municipalité poursuit sa politique en faveur du climat en investissant plus de CHF 100 millions dans le domaine de l'efficacité énergétique et les énergies. Elle s'engage également dans les thématiques identifiées comme prioritaires, en créant plus de 600 places d'accueil dans des structures de l'accueil de jour. Compte tenu de la conjoncture, la Municipalité adapte les salaires de son personnel et d'entités subventionnées à hauteur de l'inflation.

Les charges sont en croissance de +2.2% (CHF +45.4 millions) par rapport au budget 2023 et de +1.6% (CHF 32.8 millions) hors effets liés aux attributions aux fonds de réserve. Près de la moitié de ce montant est expliquée par les conséquences de la politique salariale, qui pèse pour CHF 14.1 millions sur le résultat projeté. Il s'agit principalement d'enveloppes spécifiques pour financer les coûts supplémentaires liés à l'indexation des salaires ainsi que d'entités subventionnées qui se voient ainsi soutenues dans ce contexte inflationniste. Comme l'année précédente, la Ville poursuit sa politique proactive en allouant CHF 20 millions au fonds pour la transition énergétique liée au chauffage à distance.

Accueil de jour comme priorité

Des priorités claires ont été identifiées par la Municipalité, notamment la politique de la petite enfance et le parascolaire qui se voient allouer une enveloppe de CHF 8.5 millions. En effet, la Municipalité poursuit son objectif du programme de législature, «une place pour chaque enfant». En 2024, elle prévoit la création de 607 places d'accueil supplémentaires, 151 places dans les structures d'accueil de la petite enfance et de 456 places dans les structures d'accueil parascolaire.

A ces éléments, s'ajoutent des financements de CHF 3.5 millions, pour faire face aux effets de la démographie scolaire et aux nouveaux quartiers avec notamment la création d'une nouvelle école aux Plaines-du-Loup. Un effort important est aussi apporté dans le domaine du sport avec notamment un soutien supplémentaire de CHF 1.7 million pour l'exploitation du Centre sportif de Malley et pour les politiques sociales avec une augmentation de CHF 1.3 million pour l'hébergement d'urgence et le dispositif addictions.

Evolution robuste des revenus

Les revenus sont en croissance de +2.5% (CHF +50.4 millions) par rapport au budget 2023. L'amélioration des revenus fiscaux implique une augmentation de CHF 18.7 millions. Elle est essentiellement à mettre en lien avec l'évolution des impôts sur le revenu des personnes physiques (CHF +7.1 millions) et sur le bénéfice des personnes morales (CHF +6 millions). La Municipalité a décidé d'utiliser ses fonds de réserves afin d'atténuer les effets de l'augmentation des tarifs régulés de l'électricité (CHF 13.7 millions).

La mise en œuvre du PSAF III génère une amélioration financière de CHF 3 millions sur le budget 2024. Ensemble, les budgets de 2023 et 2024 ont permis de dégager CHF 6.9 millions nets. Le solde des mesures visant à atteindre CHF 20 millions pérennes en 2026, sera implémenté progressivement d'ici la fin de la législature.



Investir pour le climat

La Municipalité prévoit un montant d'investissement historiquement élevé avec CHF 330 millions bruts pour l'année 2024, notamment dans le but de mener à bien sa politique climatique. Ceci concerne la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments (CHF 22.3 millions), les axes forts des transports publics avec les aménagements qui les accompagnent (CHF 49.2 millions) et les investissements dans le domaine de l'énergie (81.7 millions). A cela s'ajoute, la construction, l'assainissement et la rénovation des bâtiments scolaires (CHF 44.3 millions), le projet Métamorphose (CHF 30.2 millions), des investissements dans les domaines de l'eau (CHF 66.1 millions), ainsi que d'autres projets (CHF 36.6 millions).

Dans ce contexte inflationniste, la Municipalité ne perd pas de vue les enjeux sociaux et climatiques, et sa volonté de garantir en tout temps des prestations de qualité à la population tout en veillant à une gestion rigoureuse de ses finances publiques.

La Municipalité de Lausanne

Annexe: Résultats et classification fonctionnelle

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01**
- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, Tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 6 octobre 2023